

n°1

2^e semestre 2024

201 670
postes salariés privés
dans la Loire

- 0,1 %
de l'effectif salarié privé
dans la Loire
(- 0,2 % en région,
- 0,3 % en France)

+ 11,3 %
du nombre de
demandeurs d'emplois
de catégorie A
dans la Loire
(+ 10,7 % en région,
+ 13,5 % en France)

2 632 €
brut par mois,
c'est le salaire moyen par
personne dans la Loire
(2 898 € en région,
3 016 € en France)

conjoncture économique dans la Loire

Les tendances au 2^e semestre 2024

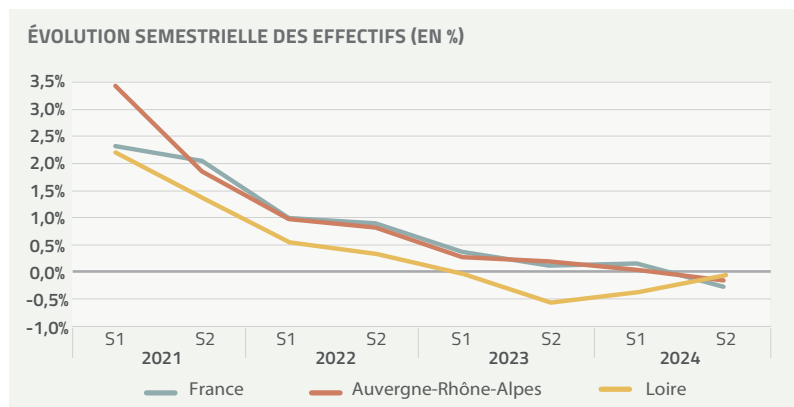
- ⌚ Une légère baisse des effectifs salariés privés expliquée par la zone d'emploi de Roanne. Alors que les effectifs ligériens progressent dans les services et l'intérim, ils diminuent dans le commerce, la construction et, dans une moindre mesure, dans l'industrie.
- ⌚ La croissance du salaire moyen par personne se poursuit dans tous les territoires ligériens, mais de façon plus marquée dans les zones d'emploi de Saint-Étienne et de la Plaine du Forez. Une dynamique perceptible dans tous les secteurs d'activité.
- ⌚ Une nette augmentation du nombre de demandeurs d'emploi principalement marquée dans les zones d'emploi de Saint-Étienne et de la Plaine du Forez. Une demande d'emploi de catégorie A qui progresse surtout chez les jeunes et les cadres.



effectifs salariés du secteur privé

	Effectifs 2024 S2 (en nombre)	Evolution semestrielle (en %)	Evolution semestrielle (en nombre)	Evolution annuelle (en %)
France	20 218 100	-0,3%	-54 030	-0,1%
Auvergne-Rhône-Alpes	2 495 730	-0,2%	-3 940	-0,1%
Espace métropolitain de référence	1 129 200	-0,4%	-4 000	-0,1%
Loire	201 670	-0,1%	-110	-0,4%
Zone d'emploi de Saint-Étienne	148 190	+0,1%	+140	-0,5%
Zone d'emploi de la Plaine du Forez	20 270	+0,2%	+50	+0,9%
Zone d'emploi de Roanne	35 380	-0,5%	-170	-1,2%

Source : Acoess-Urssaf-Dares (effectifs intérimaires), données CVS, traitement : Observatoire partenarial de l'économie, epures



Source : Acoess-Urssaf-Dares (effectifs intérimaires), données CVS, traitement : Observatoire partenarial de l'économie, epures

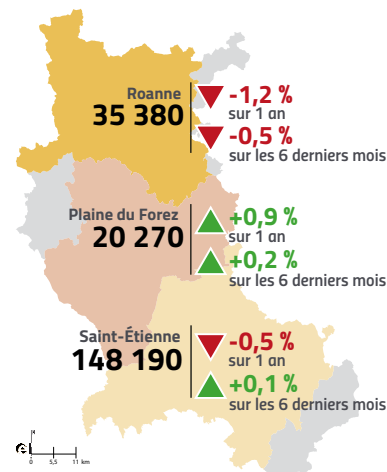
¹ Les effectifs salariés privés correspondent aux données au 31/12/2024 de l'ACOSS-URSSAF.

Une très légère baisse des effectifs salariés¹

La progression des effectifs salariés privés ligériens a progressivement ralenti entre 2021 et 2022 jusqu'à s'arrêter au 1^{er} semestre 2023. **Les effectifs** sont en **diminution** depuis, même si la **baisse** a tendance à **s'atténuer** : -0,4 % au 1^{er} semestre 2024 (750 postes en moins), -0,1 % au 2^e semestre 2024, (perte de 110 postes).

Aux niveaux régional et national, les effectifs ont poursuivi leur progression jusqu'au 1^{er} semestre 2024. En revanche, la baisse perceptible au 2^e semestre 2024 est plus importante que dans la Loire (respectivement -0,2 % et -0,3 %). **Sur un an**, les effectifs ligériens se réduisent de **0,4 %**, dans un contexte de baisse régionale et nationale modérée (-0,1%).

La **légère baisse** des effectifs salariés privés départementaux au 2^e semestre 2024 se décline de manière très différente selon les territoires : alors qu'ils **progressent sensiblement** dans les zones d'emploi de Saint-Étienne (+0,1 %, gain de 140 postes) et de la **Plaine du Forez** (+0,2 %, gain de 50 postes), ils **diminuent** dans le **Roannais** (-0,5 %, perte de 740 postes).



Source : Acoess-Urssaf-Dares (effectifs intérimaires), données CVS, traitement : Observatoire partenarial de l'économie, epures



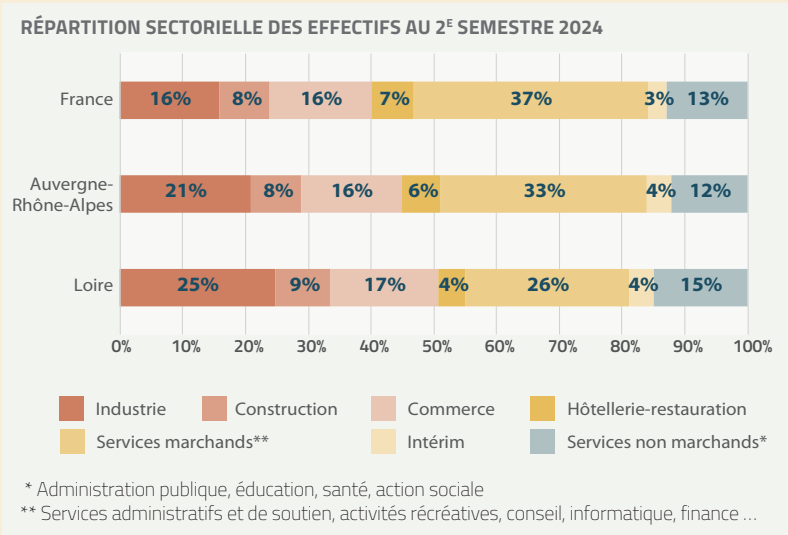
Un ancrage industriel important

Le département de la Loire présente un profil spécifique avec :

- Une **nette surreprésentation de l'industrie** (25 % des effectifs au 2^e semestre 2024 contre 20 % en région et 16 % en France), preuve d'une **industrie résiliente et encore en développement** malgré les différentes crises ;

- Un **excédent des services non marchands**, à savoir de l'administration publique, de l'éducation, de la santé et de l'action sociale, signe d'une **économie présentielle significative** ;

- En revanche, les **services marchands**, davantage tournés **vers les entreprises** (services administratifs, ingénierie, informatique...) sont clairement **déficitaires** (27 %, 33 % en région, 37 % en France), privilégiant de grandes places tertiaires à l'image de Lyon ou de Paris. Cette répartition est stable sur la dernière année.



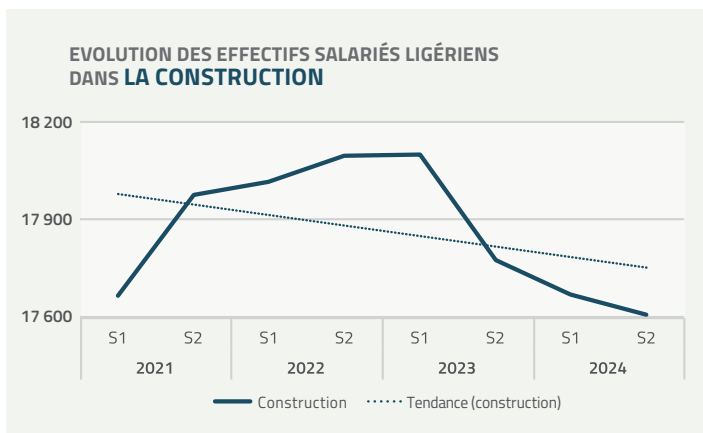
Source : Acof-Urssaf-Dares (effectifs intérimaires), données CVS, traitement : Observatoire partenarial de l'économie, epures

Les gains d'emplois dans les services et l'intérim compensent les pertes dans le commerce et la construction

LA CONSTRUCTION

LA DIMINUTION DES EFFECTIFS SE POURSUIT

La croissance des effectifs ligériens dédiés à la construction s'est soudainement stoppée au 2^e semestre 2022. Après une perte importante de 330 postes au 2^e semestre 2023 (-1,8 %), la baisse se poursuit en 2024 même si l'ampleur diminue : 100 postes en moins au 1^{er} semestre (-0,6 %) suivis de 60 postes perdus au 2^e semestre (-0,4 %). Les effectifs atteignent 17 600 postes au 2^e semestre 2024. La région et la France continuent également de perdre des postes, à un rythme plus soutenu (-0,8 %).



Source : Urssaf-Acof (données CVS), traitement : Observatoire partenarial de l'économie, epures

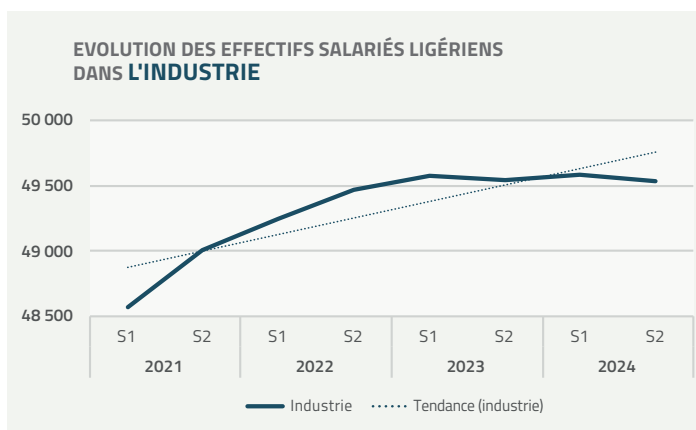
Evolution S1 2024 - S2 2024
Loire : -0,4 %
Région : -0,8 %



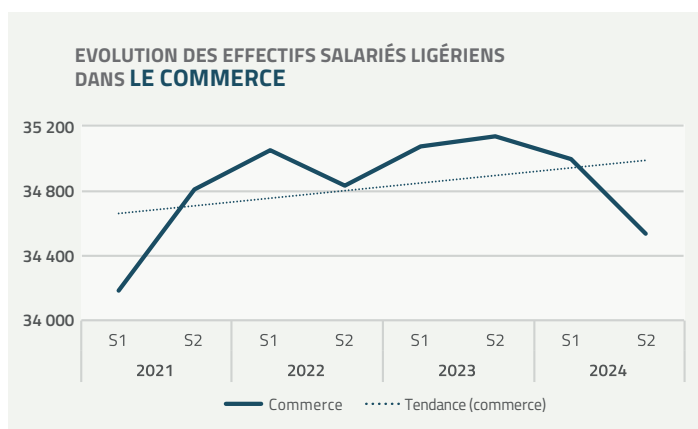
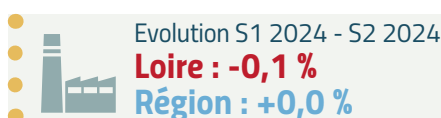
L'INDUSTRIE

LÉGÈRE BAISSÉ DES EFFECTIFS

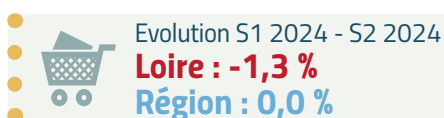
Après plusieurs années de progression, la croissance des effectifs industriels ligériens s'est interrompue de manière nette au 2^e semestre 2023. Malgré un gain de 40 postes au 1^{er} semestre 2024, les effectifs ont à nouveau perdu 40 postes au 2^e semestre 2024. Les effectifs industriels baissent aussi de 0,1 % en région, ils se stabilisent au niveau national. Ils atteignent 49 540 postes dans la Loire au 2^e semestre 2024. Sur le dernier semestre, des pertes d'emplois industriels sont enregistrées dans la fabrication de matériels de transport (- 200 postes), les équipements électriques, électroniques et informatiques (-60 postes) ainsi que dans l'industrie du textile (-60). A l'inverse, l'industrie agroalimentaire a gagné 150 postes, l'industrie chimique 40.



Source : Urssaf-Acoss (données CVS), traitement : Observatoire partenarial de l'économie, epures



Source : Urssaf-Acoss (données CVS), traitement : Observatoire partenarial de l'économie, epures



LE COMMERCE

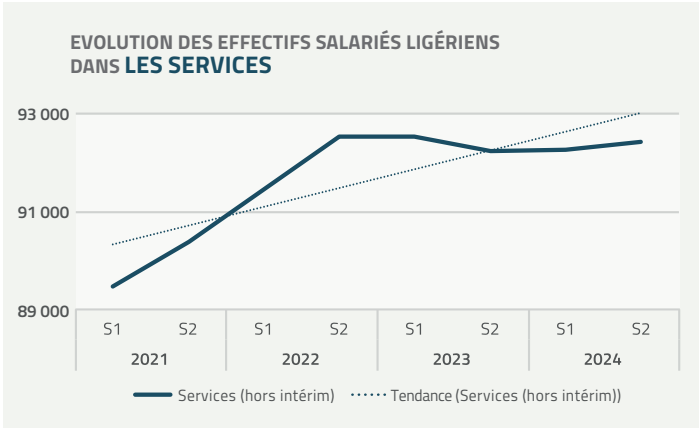
RETOUR À LA BAISSÉ DES EFFECTIFS

La croissance des effectifs commerciaux ligériens, qui s'était interrompue de manière assez brutale au 2^e semestre 2022, était repartie au 1^{er} semestre 2023, hausse qui s'était confirmée au 2^e semestre 2023. Les effectifs sont en baisse depuis cette période. Après avoir perdu 140 postes au 1^{er} semestre 2024 (-0,4 %), ils perdent encore 460 postes (-1,3 %) au 2^e semestre 2024, atteignant 34 530 postes. Sur la même période, les effectifs se stabilisent aux niveaux régional et national.

LES SERVICES

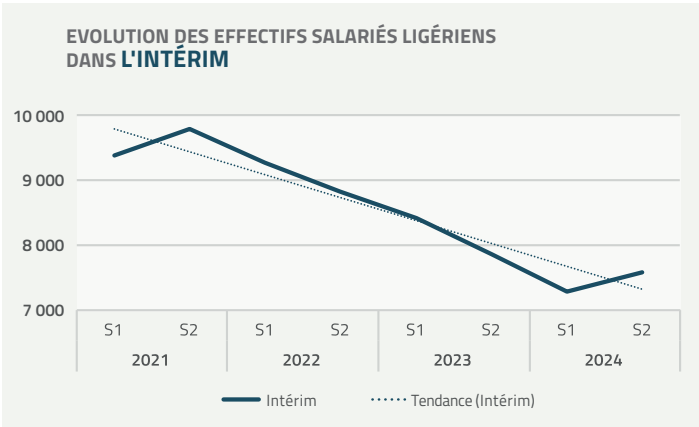
LA HAUSSE DES EFFECTIFS SE CONFIRME

En croissance continue et significative depuis le 2^e semestre 2021, les effectifs ligériens dédiés aux services se sont brusquement stabilisés au 1^{er} semestre 2023 et sont assez stables depuis. Ils augmentent de 0,2 % au 2^e semestre 2024, ce qui représente un gain de 160 postes par rapport au semestre précédent, atteignant 92 420 postes. Sur cette même période, ils croissent de 0,1 % en région et baissent de 0,1 % en France. Sur le dernier semestre, le segment le plus dynamique dans la Loire est la santé/action sociale (+ 230 postes).



Source : Urssaf-Acoss (données CVS), traitement : Observatoire partenarial de l'économie, epures

Evolution S1 2024 - S2 2024
Loire : +0,2 %
Région : +0,1 %



Source : Urssaf-Acoss (données CVS), traitement : Observatoire partenarial de l'économie, epures

Evolution S1 2024 - S2 2024
Loire : +4,0 %
Région : -3,7 %

L'INTÉRIM

RETOUR À LA HAUSSE DES EFFECTIFS

Les effectifs intérimaires étaient en baisse continue et régulière depuis le 1^{er} semestre 2022, passant de 9 800 postes au 2^e semestre 2021 à 7 280 postes au 1^{er} semestre 2024. Le 2^e semestre 2024 marque un tournant avec une progression de 4,0 % des effectifs intérimaires par rapport au semestre précédent (gain de 290 postes), une augmentation qui contraste avec les baisses régionale (-3,7 %) et nationale (-3,1 %). Il sera intéressant de suivre cet indicateur sur la durée pour voir si la reprise de l'intérim est la prémisse d'une reprise pour les autres secteurs d'activités.

salaire moyen par personne

La croissance du salaire moyen se poursuit modestement²

La Loire atteint un salaire moyen par tête (SMPT) de 2 632 € brut par mois au 2^e semestre 2024, chiffre inférieur au salaire moyen observé dans l'espace métropolitain de référence³, en région et en France. Le salaire moyen est plus élevé au sein de la zone d'emploi de Saint-Étienne que dans celles de Roanne et de la Plaine du Forez (les emplois métropolitains sont plus nombreux à Saint-Étienne : prestations intellectuelles, conception-recherche, culture-loisirs ...).

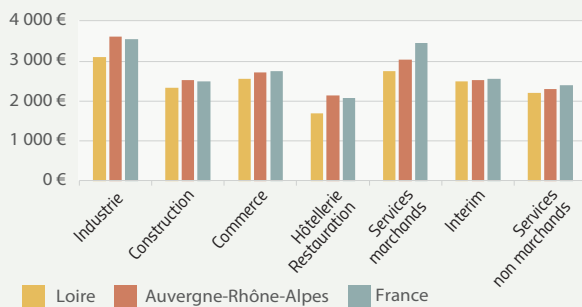
La progression ligérienne du salaire moyen par tête se poursuit à un rythme de 0,7 % au 2^e semestre 2024 après une hausse de 2,0 % au semestre précédent. Cette progression est un peu plus marquée qu'au niveau régional (+0,4 %), moins marquée qu'au niveau national (+1,2 %).

Des écarts entre les territoires qui s'explique par la répartition des activités

Le SMPT varie grandement d'un secteur d'activité à un autre puisqu'il oscille entre 1 680 € au 2^e semestre 2024 dans l'hôtellerie-restauration ligérienne à 3 111 € dans l'industrie.

Bien qu'il soit inférieur aux niveaux régional et national pour tous les secteurs d'activité, un écart encore plus important est perceptible dans les services marchands et l'industrie. L'explication réside probablement dans la typologie des emplois (moins de cadres).

SMPT SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ AU 2^E SEMESTRE 2024



Source : Acoff-Urssaf-Dares (effectifs intérimaires), données CVS, traitement : Observatoire partenarial de l'économie, epures

	Niveau 2024 S2	Evolution semestrielle (en %)	Evolution annuelle (en %)
France	3 016 €	+1,2%	+3,1%
Auvergne-Rhône-Alpes	2 898 €	+0,4%	+2,9%
Espace métropolitain de référence	3 062 €	+0,8%	+3,2%
Loire	2 632 €	+0,7%	+2,7%
Zone d'emploi de Saint-Étienne	2 690 €	+0,9%	+2,9%
Zone d'emploi de la Plaine du Forez	2 454 €	+0,9%	+2,9%
Zone d'emploi de Roanne	2 531 €	+0,3%	+2,4%

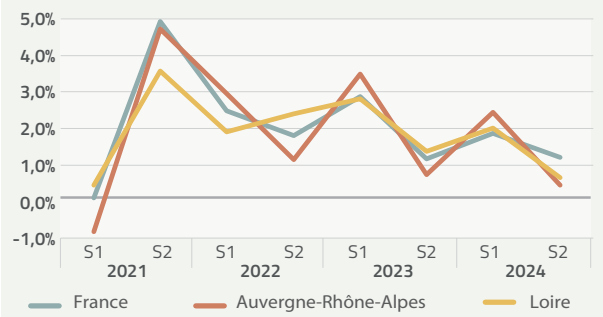
Source : Acoff-Urssaf-Dares (effectifs intérimaires), données CVS, traitement : Observatoire partenarial de l'économie, epures

Une croissance encore plus marquée dans les zones d'emploi de Saint-Étienne et de la Plaine du Forez

Sur un an, le SMPT, soumis à cotisations sociales, s'accroît de 2,7 % dans la Loire (+2,9 % en région, +3,1 % en France) au 2^e semestre 2024, dans un contexte de revalorisation du Smic au 1^{er} novembre. En comparaison, les prix à la consommation hors tabac de l'ensemble des ménages augmentent de 1,1 % sur la même période.

La croissance du SMPT est visible dans toutes les zones d'emploi ligériennes au 2^e semestre 2024, même si elle est encore plus forte dans celles de Saint-Etienne et de la Plaine du Forez (+0,9 % contre +0,3 % pour Roanne). Sur un an, ce sont également ces deux territoires qui présentent les progressions les plus importantes (+2,9 % contre +2,4 % dans la zone d'emploi de Roanne).

ÉVOLUTION SEMESTRIELLE DU SALAIRE MOYEN (EN %)



Source : Acoff-Urssaf-Dares (effectifs intérimaires), données CVS, traitement : Observatoire partenarial de l'économie, epures

² Le salaire moyen par tête correspond aux données au 31/12/2024 de l'ACOSS-URSSAF.

³ L'espace métropolitain de référence comprend les zones d'emploi de Lyon, Vienne-Annonay, Villefranche-sur-Saône, Bourgoin Jallieu et Saint-Étienne.

chômage

et demandeurs d'emploi

Une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi dans la Loire

En baisse au 1^{er} semestre 2024 (-4,2 %), le nombre de DEFM de catégorie A progresse de manière très significative dans la Loire au 2^e semestre 2024 (+11,3 %, soit 3 410 demandeurs d'emploi supplémentaires). Cette tendance est également perceptible aux niveaux régional et national (respectivement +11,0 % et +13,5 %), confirmant ainsi le ralentissement du marché de l'emploi⁴. **Sur un an, le nombre de DEFM progresse de 6,7 % dans la Loire**, une hausse plus importante qu'en région (+5,2 %) et en France (+4,6 %).

Au 2^e semestre 2024, la Loire compte près de 33 574 DEFM de catégorie A. C'est dans la zone d'emploi de la Plaine du Forez que l'augmentation du nombre de DEFM est la plus importante sur le 2^e semestre 2024 (+15,1 %, 366 DEFM en plus), même s'il convient de nuancer car le nombre de DEFM est faible. Elle est suivie de près par la zone d'emploi de Saint-Étienne (+12,1 %, 2 748 DEFM en plus). **Celle de Roanne est moins impactée** (+5,3 %, 265 DEFM en plus). Sur un an, ce sont dans les zones d'emploi de Saint-Étienne et de la Plaine du Forez que l'augmentation est la plus forte.

⁴ Avertissement : entre octobre et novembre 2024, une évolution dans le formulaire d'actualisation a conduit à augmenter le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A, et à réduire d'autant le nombre de demandeurs d'emploi en catégories B et C, sans modifier le nombre total de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C.

	DEFM 2024 S2 (en nombre)	Evolution semestrielle (en %)	Evolution semestrielle (en nombre)	Evolution annuelle (en %)
France	3 019 266	+13,5%	+359 157	+4,6%
Auvergne-Rhône-Alpes	335 041	+10,7%	+32 262	+5,2%
Espace métropolitain de référence	137 498	+11,0%	+13 620	+6,1%
Loire	33 574	+11,3%	+3 409	+6,7%
Zone d'emploi de Saint-Étienne	25 526	+12,1%	+2 748	+6,9%
Zone d'emploi de la Plaine du Forez	2 796	+15,1%	+366	+7,0%
Zone d'emploi de Roanne	5 224	+5,3%	+265	+5,6%

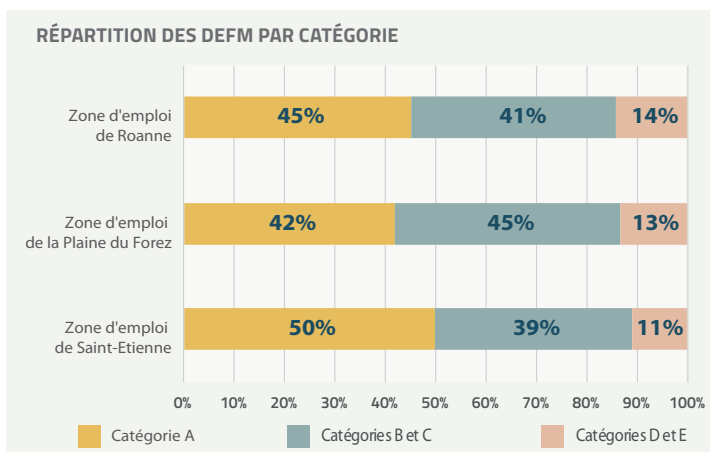
Source : Acoff-Urssaf-Dares (effectifs intérimaires), données CVS, traitement : Observatoire partenarial de l'économie, epures

Près d'un demandeur d'emploi sur deux exerce aussi une activité réduite

En moyenne, au 2^e semestre 2024, dans la Loire, le nombre de personnes inscrites à France Travail et tenues de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 69 309.

Parmi elles, 33 574 personnes sont sans emploi (catégorie A) et 27 746 exercent une activité réduite (catégories B, C), soit 48 % d'entre elles. Cette part est identique au niveau régional, proche du niveau national (50 %).

La part des DEFM de catégories B et C varie de 39 % dans la zone d'emploi de Saint-Étienne à 41 % dans celle de Roanne et à 45 % dans celle de la **Plaine du Forez, où les personnes à la recherche d'un emploi tout en exerçant une activité réduite sont plus représentées**. Les demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (D et E) en raison d'un stage, d'une formation ou bénéficiaires de contrats aidés, sont également plus représentés dans les zones d'emploi de Roanne et de la Plaine du Forez.



Source : Acoff-Urssaf-Dares (effectifs intérimaires), données CVS, traitement : Observatoire partenarial de l'économie, epures



Une demande d'emploi de catégorie A qui progresse surtout chez les jeunes et les cadres

Par rapport au niveau national, les demandeurs d'emploi ligériens sont plus jeunes (20 % des DEFM ont moins de 26 ans contre 18 %) et ont un niveau de qualification plus bas (20 % d'ouvriers contre 15 %, 11 % d'employés non qualifiés contre 8 %).

En termes d'évolution annuelle, l'augmentation du nombre de DEFM de catégorie A dans la Loire s'explique principalement par l'inscription des jeunes (+9,1 % chez les moins de 26 ans), des cadres (+24,4 %) et des employés.

Autre signe préoccupant, la demande d'emploi de longue durée (1 an et plus) progresse de 7,4 % en un an.

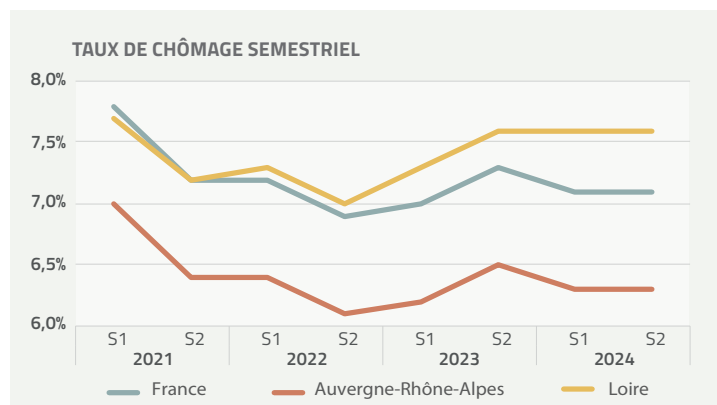
DEFM de catégorie A	Poids / DEFM total Loire	Poids / DEFM total France	Evolution annuelle des DEFM Loire
Moins de 26 ans	20%	18%	+9,1%
Entre 26 et 49 ans	53%	55%	+6,9%
50 ans et plus	27%	27%	+4,6%
Hommes	52%	52%	+7,5%
Femmes	48%	48%	+5,8%
Ouvriers non qualifiés	11%	8%	-3,3%
Employés non qualifiés	26%	24%	+6,5%
Ouvriers qualifiés	9%	7%	-0,7%
Employés qualifiés	40%	42%	+8,9%
Techniciens, agents de maîtrise	8%	7%	+6,2%
Cadres	6%	12%	+24,4%
DEFM inscrits depuis moins d'un an	64%	65%	+6,2%
DEFM de longue durée	36%	35%	+7,4%

Source : Acoff-Urssaf-Dares (effectifs intérimaires), données CVS, traitement : Observatoire partenarial de l'économie, epures

Un taux de chômage qui se stabilise

En hausse depuis le 1^{er} semestre 2023, le taux de chômage s'est stabilisé depuis le 1^{er} semestre 2024 à 7,6 % de la population active dans la Loire. Le taux de chômage ligérien reste largement supérieur au taux régional (6,3 %), proche du taux national (7,1 %).

Le taux de chômage diffère grandement selon les zones d'emploi de la Loire : alors que celui de la zone d'emploi de Roanne (7,0 %) est proche de celui de la France, celui de la Plaine du Forez est largement en-deçà (5,3 %) et celui de la zone d'emploi de Saint-Étienne est plus important (8,1 %). Au sein de l'espace métropolitain de référence, le taux de chômage varie entre 5,4 % dans la zone d'emploi de Villefranche-sur-Saône à 8,1 % dans celle de Saint-Étienne.



Source : INSEE (données CVS), traitement : Observatoire partenarial de l'économie, epures

- Evolution S1 2024-S2 2024
- Loire : 0,0 %
- Région : 0,0 %



Les partenaires

Chambre de Commerce et d'Industrie Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne ; Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Loire ; Loire Forez agglomération ; Emplois Loire Observatoire ; Département de la Loire ; Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités - Antenne de la Loire ; Communauté de communes de Forez-Est ; Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques ; France Travail Loire ; Saint-Étienne Métropole ; Schéma de COhérence Territoriale du Sud Loire ; Union de Recouvrement des cotisations de la Sécurité Sociale et d'allocations Familiales - Antenne Loire ; Université de Saint-Etienne.

Méthodologie et sources

Le champ de l'Urssaf couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande, la santé non marchande, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et les salariés relevant du régime agricole.

L'effectif salarié correspond au nombre de salariés de l'établissement ayant un contrat en cours le dernier jour de la période. Tous les salariés, à temps complet ou à temps partiel, comptent pour un, indépendamment de la durée du travail.

Le Salaire Moyen Par Tête du trimestre est le rapport entre la masse salariale (salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature) du trimestre et l'effectif moyen observé sur le trimestre.

Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois de catégorie A : personnes inscrites à **France Travail**, n'ayant exercé aucune activité au cours du mois et tenues de faire les actes positifs de recherche d'emploi.

Taux de chômage localisé : rapport calculé entre le nombre de chômeurs (France Travail) et la population active estimée (à partir du dispositif d'estimations d'emploi localisées de l'INSEE).



conjoncture
économique
dans la Loire



46 rue de la télématique
CS 40801
42952 Saint-Etienne cedex 1
tél : 04 77 92 84 00
mail : epures@epures.com
web : www.epures.com